

La condition de la femme en Italie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **55 (1967)**

Heft 76

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les voyages non organisés

(Suite de la page 2)

rière-boutiques de commerçants, où les rats montaient à l'assaut de nos planches superposées. Les hôtels étaient, comme par hasard, hors de prix.

DEUX VOYAGEUSES VOLONTAIREMENT SOLITAIRES

L'année suivante, nous avons essayé d'organiser seules, ma sœur et moi, un pèlerinage aux lieux saints de Palestine. Après avoir passé la nuit à la Protection de la jeune fille de Marseille, nous avons pris possession de la 4^e classe d'un navire fluvial trop haut, qui tenait mal la mer. Notre « armoire à femmes », placée au fin fond du bateau, n'avait pas de hublot. Il y faisait une chaleur d'enfer.

Pour avoir le droit de manger un peu mieux, nous aidions les marins à repêcher le bastingage. Et pour nous récompenser, au débarquement, le capitaine nous avait fait donner trois douzaines d'œufs. De quoi nous nourrir quelques jours. Malheureusement, à la douane, ces œufs, jugés suspects (c'était notre sel bagage !), furent tous cassés avec beaucoup de soin. Le même soir, l'hôtel nous coûta si cher que nous dûmes reprendre le même bateau, le surlendemain ! De plus, venues avec un navire juif, nous n'eûmes pas le droit d'entrer dans la Jérusalem arabe. Mais on nous donna la permission d'entrer à Nazareth grâce à une lettre politique importante que l'on nous avait fait promettre de poster à Marseille. C'est à cette mission, probablement

malhonnête, que nous avons dû de voir au moins la grotte où la Sainte Famille était logée et où Jésus passa son enfance...

LES MÉSAVENTURES DU COUPLE « QUI-N'A-BESOIN-DE-PERSONNE »

Puis, j'ai épousé un ennemi déclaré de tout voyage organisé. Alors, jusqu'à présent, nous avons toujours passé notre mois annuel de vacances à « faire nos expériences ».

Quand, pour atteindre le Portugal, nous avons traversé l'Espagne, nous nous y sommes attardés alors que nous aurions dû directement piquer sur Lisbonne où la vie était mille fois moins chère. Nous avons donc vécu au pays des castagnettes, deux semaines de trop, en nous « serrant la ceinture », alors que nous aurions pu mener une existence de milliardaires en nous payant un mois au Portugal.

Le pire, ce fut le jour où nous cherchions à atteindre la plage de Caparica. Nous avons passé des heures à tenter de nous frayer un passage dans une espèce de forêt vierge pleine de dunes. Nous transportions notre tente sur le dos, suant, soufflant, désespérant de voir une fois la mer. Je pleurais de rage et de fatigue. Après une demi-journée d'efforts surhumains, nous avons découvert que, tout bêtement, nous avions marché parallèlement à la petite voie du joli petit train qui, à quelques mètres de là, longeait la plage et la mer !

Après le Portugal, la Turquie d'Asie, en train. Sans places réservées, il nous a fallu nous asseoir entre deux wagons, sur les marchepieds, en plein air. La chemise en nylon de mon mari se trouvait peu à peu comme une passoire, à cause des escarilles que nous envoyait la locomotive à vapeur. Dans les villes, nous cherchions en vain, nos lourdes valises et nos caméras à la main, un petit hôtel propre. Partout, nous devions partager notre chambre avec des nomades crasseux, ou louer des dortoirs à plusieurs lits pour avoir le droit d'être seuls. Ne connaissant pas la langue du pays et n'ayant pas de traducteurs, nous ne savions plus quelle était la date du jour que nous vivions, si bien que nous allions chaque matin attendre plusieurs heures un train qui devait nous ramener en Europe un dimanche...

Pour manger, nous devions aller choisir les mets dans les cuisines des auberges, mais les choisissant crus, nous ignorions quel aspect ils auraient une fois cuits. Un soir, voyant arriver un plat paraissant être un dessert au blanc d'œuf, j'ai avalé la mousse de savon

avec laquelle, paraît-il, je devais me laver les mains...

Au Sahara, nous avons risqué notre vie en partant, sans emporter assez d'eau, vers une région où trois Noirs venaient de mourir de soif. Dans le nord de la Tunisie, nous avons passé des jours et des nuits à chercher en vain une chambre pour dormir. Et le jour où, de retour à Tunis, à bout de ressources financières, nous avons trompé notre faim avec deux ou trois amuse-bouche tels qu'olives noires et bâtonnets de patates servies dans un minuscule cendrier pour deux, on nous a demandé le prix d'un banquet. Ayant immédiatement porté plainte au poste de police le plus proche, il nous fut répondu que, aucun prix n'étant imposé, les restaurateurs pouvaient exiger ce qu'ils voulaient. Nous aurions dû, paraît-il, demander un devis avant de commander quoi que ce soit.

Dans le nord de l'Europe, ignorant que les hôtels étaient réservés aux milliardaires, nous avons appris, à nos dépens, après avoir rougi de honte durant plusieurs jours, en anorak et pantalon de velours coté, dans les endroits les plus huppés où la noblesse en bijoux jouait au bridge sous des lustres de cristal, que les « self-services » étaient courants et de prix abordable et qu'on avait intérêt aussi à coucher chez l'habitant. En Laponie, nous avons grelotté de froid dans de vieilles peaux de rennes en camp indigène, parce que l'unique hôtel de l'endroit que nous avions choisi était hors de prix.

De tous ces voyages non organisés, nous avons ramené non seulement un portemonnaie complètement plat, mais encore de la fatigue à revendre, l'amertume de ne jamais avoir vu l'essentiel, des amibes, le paludisme, la dysenterie, la lambliaze, la jausse teigne et la double pneumonie pour avoir dû dormir dans l'auto en pleine montagne après avoir somméillé la nuit précédente, en plein désert.

Th.

Le courrier de la rédactrice

La langue française et nous

Madame la rédactrice,

Dans votre numéro de mai, vous avez publié un article « Sur l'antiféminisme de la langue française ». On pourrait aussi parler de son féminisme en remarquant que dans les familles de mots comportant un adjectif, c'est généralement sous la forme féminine qu'on retrouve cet adjectif dans les autres mots de cette famille, et non pas sous la forme masculine. Ex. blanche, blanchir, blanchâtre, blanchette, blancheur, blanchiment, etc.

Il est absurde d'enseigner à nos enfants qu'on « forme » le féminin en ajoutant un « e » au masculin. A quelques irrégularités près (comme « verte » refait sur « vert » alors qu'on disait correctement « verde » dans l'ancienne langue), c'est une survivance d'esprit masculiniste aussi peu scientifique que le mythe selon lequel Eve est tirée d'une côte d'Adam.

En réalité tout se passe comme s'il existait pour chaque adjectif ou nom un « thème » dont la langue a tiré une forme masculine et une féminine en appliquant des règles très simples — infiniment plus simples que celles des grammaires traditionnelles — mais en appliquant instinctivement certains principes d'euphonie. Tandis que ce thème est préservé par la désinence « e » du féminin comme par les suffixes vocaliques des autres mots de la famille, il subit certaines modifications quand il se trouve à la finale du mot. Ainsi « blanc » s'explique comme « arc » par rapport à « arche » et non pas « blanche » comme un féminin irrégulier de « blanc ».

Veuillez agréer, Madame la rédactrice, mes salutations distinguées.

Th. de Félice

Non à la grève du beurre

(Suite de la page 1)

Mais quelques chiffres que j'ai sous les yeux, publiés par « La Vie économique », février 1967, constatent que dans les budgets ouvriers les dépenses alimentaires ne représentent plus que le quart du budget, contre 32 % en 1955. En revanche, les postes « instruction et distractions (vacances, excursions, achat d'articles de sport et de camping, radio, télévision, écologies, livres, etc.) » et « transports (achat et entretien d'une automobile) », expressions d'un genre de vie propre aux peuples aisés, absorbent une part croissante du revenu familial.

Il est heureux que toute classe sociale bénéficie des bienfaits d'une ère de prospérité, vive mieux, voyage, instruit ses enfants.

Mais devant cet état de fait, on est en droit de se demander si les consommateurs jouent un jeu qui en vaut réellement la chandelle ? ... Un jeu qui coûtera des millions à l'agriculture.

... Un jeu dont les paysannes refusent d'être les partenaires, car devant la complexité d'un problème qui dépasse l'entendement du problème, elles font confiance — et sans servilité — à un gouvernement que le peuple souverain s'est en définitive choisi.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (038) 2 69 95

FRAISSE & C^e

TEINTURERIE

GENÈVE

Magasins :

Terraux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-Du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

Climat national

(Suite de la page 1)

nous avons tous vu le film de Brandt, à l'Expo, « La Suisse est dans le monde », nous en avons été émus comme nous le sommes en chantant le « Cantique suisse » devant le feu du Premier Août.

Le reste du temps, nous agissons en enfants gâtés, nous nous trions dans les jambes. Pas par méchanceté, mais par légèreté, sans réfléchir. Nous sommes incapables de saisir l'ensemble d'un problème, d'assumer des responsabilités d'hommes et de femmes, de faire simplement notre devoir. Tant que tout va bien nous restons parfaitement indifférents, lorsque cela se gâte, nous nous affolons. Sont-ce là des réactions d'adultes ?

Qu'est-ce qui ne va donc pas chez nous ? C'est que, dans nos familles, dans nos écoles, nous avons oublié l'essentiel, la formation du caractère, pour prôner les délices de la facilité.

La condition de la femme en Italie

Le premier numéro de *Notiziario Trimestrale* que vient de faire paraître le Conseil italien apporte le message suivant de sa présidente :

La condition de la femme a beaucoup évolué depuis la fondation du conseil en 1903. Un demi-siècle d'études, de débats et de congrès a éveillé chez la femme la conscience de ses capacités et de ses droits.

Dans le domaine civique les femmes ont réussi à se libérer des formes les plus marquées de la subordination, mais le droit des familles relève encore la femme dans une position inférieure tandis que certains articles du code pénal portent encore atteinte à la dignité de la femme.

Notiziario Trimestrale paraît au moment crucial où une loi tendant à modifier le statut de la femme est devant le Parlement. Il nous semble nécessaire de modifier le code de 1865 pour abolir la puissance maritale avec toutes les limitations qu'elle comporte pour la pleine liberté morale de la femme, et pour étendre la puissance parentale à la mère.

Paveilles réformes, loin de porter atteinte à l'unité de la famille, la renforceraient au contraire en rendant la femme responsable de ses actes et en la libérant du sentiment de frustration qui découle de sa situation inférieure.

SUÈDE

Imposition des époux

Le Gouvernement suédois a décidé d'imposer séparément le revenu des époux, à partir de la nouvelle année fiscale qui débute le 1er juillet.

Cette mesure tend à maintenir les femmes mariées au travail vu la pénurie de main-d'œuvre et spécialement d'infirmières hospitalières.

Cette taxation facultative n'est pas appliquée d'office ; elle doit être demandée.

La tailleur sur costumes tailleurs

APTITUDES REQUISES

Bonne vue, habileté manuelle, bon goût, ordre, propreté, précision, méthode, endurance.

Formation nécessaire avant l'apprentissage

Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum d'entrée en apprentissage

16 ans.

Durée de l'apprentissage

Trois ans.

N.B. - Il existe à Zurich une école de la Société des maîtres tailleurs où la tailleur sur costumes tailleurs qui a terminé son apprentissage peut se perfectionner et obtenir sa maîtrise. Mais il est évident que toute tailleur peut se perfectionner avec le temps et l'effort personnel dans le travail sans avoir besoin de passer par l'école de Zurich.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

1^{re} année : S'initier au maniement et à l'entretien de l'outillage, du matériel de repassage et des machines à coudre. Aider dans les travaux de la profession. S'exercer à faire les différentes sortes de points : point de faulx, point de pique, point croisé, point arrière et points d'ornement. Passer les fils, rabattre la doublure, faire des boutonnières, border les coutures, poser le gros-grain. Faire des jupes seule.

2^e année : Répéter de façon continue les travaux de la 1^{re} année d'apprentissage. Développer son habileté dans les différents travaux. S'exercer à exécuter des travaux décoratifs, de cambrage et de mise en forme. Parfaire son habileté dans la confection de boutonnières, ainsi que de différentes sortes de poches et de manches. Faire seule des pantalons de ski et d'après-ski pour dames.

3^e année : Répéter les travaux des 1^{re} et 2^e années d'apprentissage, l'apprentie s'habituant à travailler seule. S'initier à la mise sur toile des devants. Faire des coutures à surjets et des coutures rentrées, ainsi que des bords. Poser des manches et des cols. Monter des jaquettes et des manteaux pour l'essayage. Confectionner des manteaux simples. Confectionner seule des jaquettes et des manteaux.

A la fin de son apprentissage, l'apprentie doit être à même de confectionner seule un costume simple ou un manteau.

Dessin professionnel : dessin de détails de jaquettes et manteaux, tels que revers avec ou sans col, manches, parements, manchettes, poches.

Connaissances professionnelles : connaissance des matières et fournitures, des méthodes de travail et de l'art de l'habillement (utilité et hygiène d'un habillement, les différentes espèces d'habillement et leurs formes, la mode et l'harmonisation des couleurs).

La demande

Elle est très grande. Il y a un mauvais recrutement. On a peine à trouver des apprenties tailleuses sur costumes tailleurs, peut-être parce que les jeunes filles préfèrent le métier de couturière, qui offre plus de fantaisie et de couleurs gaies. Cependant, le métier de tailleur gagnerait à être mieux connu. Il n'est pas si pénible ni si ennuyeux qu'il en a l'air.

Perspectives d'avenir

La tailleur sur costumes tailleurs peut diriger un atelier, y travailler, ou travailler à domicile, ce qui est très courant.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

L'offre

Un métier sédentaire et attachant, qui permet à la femme veuve, mariée, divorcée, mère de famille ou handicapée de travailler chez elle en étant toujours sûre d'avoir de l'ouvrage.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires

Celui des ateliers, soit 44 à 46 heures par semaine, ou alors l'horaire très souple des travailleuses à domicile.

Congés

Ceux des ateliers. Pour les travailleuses à domicile, pas de problème !

Gain

Lors de la dernière année d'apprentissage : Fr. 200.— par mois, puis base minima de Fr. 2,60 à 4.— à l'heure environ. Gain moyen : Fr. 850.— à 860.— par mois.

Avantages sociaux

En atelier, mais non à domicile.